

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (91/155/CEE-ISO 11014-1)

Nom : **NETTOYANT SILVER SPRAY**
Version n° 1 Date : 02/02/2005

PAGE 1/5

1) Identification de la substance/Préparation et de la société

Nom du produit : NETTOYANT ARGENT SPRAY

Fabricant : TROST GROUP INTERNATIONAL
ENNA AÉROSOL BV
KABELWEG 37-1014 BA AMSTERDAM
PAYS BAS
Tél : +31 20 581 4848 Fax : +31 20 581 4858

Fournisseur : Nom : SOCIÉTÉ JOLIBIJOUX
Adresse : Centre d'activités Les Echoppes - 156 Avenue Jean Jaurès
33600 PESSAC
Tél : 05 56 24 73 43 / / Fax : 05 56 99 15 07
N° de téléphone d'urgence Centre antipoisons Paris : 01 40 05 48 48
Société / Organisme : INRS

2) Composition/Informations sur les composants

Caractéristique chimique : composition solvants organiques, agent nettoyant, matière abrasive propane/butane (Propellant)

Substances dangereuses représentatives :

64742-49-0	Naphtha (Petroleum)	Xn ,F,N,R11-38-51/53-65-67	10-30%
67-63-0	Isopropanol	Xi , F , R 11-36-67	10-30 %

3) Identification des dangers :

Désignation des dangers : F + Extrêmement Inflammable
Xi Irritant

Risques spécifiques pour l'homme et pour l'environnement :

- R12 : Extrêmement Inflammable
 - R38 : Irritant pour la peau
 - R52/53 : Nuisible pour les organismes aquatiques , peut causer des effets néfastes à long terme sur le système aquatique .
 - R 67 : Les vapeurs peuvent causer somnolence et vertiges
- Système de classification : liste EC

4) Premiers secours

Après inhalation faire respirer de l'air frais, d'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITE (91/155/CEE-ISO 11014-1)

Nom : **NETTOYANT SILVER SPRAY**
Version n° 1 Date : 02/02/2005

PAGE 2 / 5

Après contact avec la peau, rincer à l'eau et du savon , enlever les vêtements souillés.
Après contact avec les yeux , rincer à l'eau courante , si nécessaire consulter un médecin.
Après ingestion rincer la bouche , ne pas faire vomir , consulter un médecin.

5) Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinctions appropriés : mousse CO₂ , poudre d'extinction , anhydride carbonique,
Moyens d'extinction déconseillé pour des raisons de sécurité : jet d'eau et jet d'eau pulvérisée
Équipement de protection : Pour lutter contre l'incendie utiliser des vêtements et équipements de protection.

6) Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles: Vêtement de protection, éviter le contact avec la peau et les yeux.

Précautions pour la protection de l'environnement : Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Empêcher toute pénétration dans les canalisations/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes de nettoyage :

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

7) Manipulation et stockage

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

Assurer une bonne aération lors de l'utilisation

Prévention des incendies : Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Attention l'emballage est pressurisé . Maintenir loin d'une exposition directe du soleil et d'une température au dessus de 50 ° C. Ne pas essayer d'ouvrir ou de percer l'emballage même vide.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou une source incandescente. Ne pas fumer.

Stockage : le stockage doit être effectué dans un local approprié et dans des emballages fermés hermétiquement . Conserver dans un endroit frais , observer les recommandations officielles sur le stockage des emballages pressurisés .

Ne pas entreposer avec ou près d'acide fort et agents oxydants

8) Contrôle de l'exposition – Protection individuelle

Protection des mains : mesure d'hygiène se laver les mains pendant les arrêts et après l'utilisation, utiliser des gants.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (91/155/CEE-ISO 11014-1)

Nom : **NETTOYANT SILVER SPRAY**

PAGE 3/ 5

Version n° 1 Date : 02/02/2005

Assurer une bonne ventilation pendant l'utilisation .

Protection des yeux : Pas de mesures spéciales nécessaires.

9) Propriétés physiques et chimiques :

Type de conditionnement : Aérosol

Couleur : vert pale

Odeur : caractéristique

Température de fusion :

NON CONCERNE

Point d'éclair :

NON CONCERNE

Température d'auto-inflammation :

NON CONCERNE

Danger d'explosion :

NON CONCERNE

Cependant une formation des vapeurs explosives est possible.

Valeurs critiques pour l'explosion :

inférieur : 0,8 Vol %

supérieur : 12,0 Vol %

Pression à 20 ° C : 3,5 +/- 0,5 Bar

Densité à 20 ° C : 0,641 +/- 0,006 g/cm3

Solubilité dans l'eau : partiellement soluble

10) Stabilité et réactivité :

Produits de décomposition dangereux : Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions. En cas de feu , possible émanation de CO.

Matières à éviter : agents oxydants forts

Réactions dangereuses : pas de réactions dangereuses connues

11) Informations toxicologiques :

Toxicité aigüe :

Effet irritant :

- Irritation de la peau : Irritant

- Irritation des yeux : Irritation possible

12) Informations écologiques :

Information générale : risque pour le système aquatique classe 1 . selon notre estimation faible dangerosité . Cependant éviter toute pénétration dans les canalisations / les eaux superficielles / les eaux souterraines.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (91/155/CEE-ISO 11014-1)

Nom : **NETTOYANT SILVER SPRAY**

PAGE 4 / 5

Version n° 1 Date : 02/02/2005

13) Considérations relatives à l'élimination :

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau

Déchets : Recycler ou éliminer conformément aux législation en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets , ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés : Vider complètement le récipient. Conserver la (les) étiquettes sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

Disposition locales : La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n°2000-914 du 18 Septembre 2000 relative à la partie Législative du Code de l'Environnement .

On retrouve les différents textes de l'article L541-1 à l'Article L 541-50 se trouvant au Livre V (Prévention des pollutions , des risques et des nuisances) Titre IV (Déchets), Chapitre I (Élimination des déchets et récupération des matériaux).

14) Informations relatives aux transports :

Transport routier : ADR/RID et GGVS/GGVE

ADR/RID-GGVS/E Classe : 2

Nombbre /Lettre : 5 F

Nurnéro UN : 1950

Etiquette : losange , UN 1950 aerosol devra être placé à l'intérieur du losange

Transport Maritime : IMDG/GGV Mer

Classe IMDG/GGY Mer : 2

Nurnéro UN : 1950

Nurnéro EMS : 2-13

Polluant Marine : Non

Appellation technique : AEROSOL

Transport ICAO-TI et IATA-DGR :

Classe ICAO/IATA : 2.1

Nurnéro UN/ID : 1950

Appellation technique : AEROSOL INFLAMMABLE

15) Informations réglementaires :

Ce produit a été étiqueté selon la directive EC relevant de notre réglementation nationale .

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (91/155/CEE-ISO 11014-1)

Nom : **NETTOYANT SILVER SPRAY**

PAGE 5/5

Version n° 1 Date : 02/02/2005

Étiquetage du risque environnemental : Effective depuis le 30 juillet 2002 la directive EC 99/45 est obligatoire. En conséquence, nous mentionnons ce nouveau symbole sur la MSDS :

S 57-61 (Phrase de risque nécessaire pour une utilisation industrielle)

L'utilisation du symbole XN (nocif) et la phrase de risque 65 :

Les solvants utilisés dans l'aérosol sont exemptés de cette directive parce qu'ils sont classés comme " Note 4" composant selon la directive EC 94/69.

Toutefois le symbole " Nocif " n'est pas nécessaire.

Symbole de danger :

F + Extrêmement inflammable

Xi Irritant

Phrases de risque :

12 Extrêmement inflammable

38 Irritant pour la peau

52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long termes pour l'environnement aquatique.

67 Les vapeurs peuvent causer somnolence et vertige

Recommandations Importantes :

Conserver hors de la portée des enfants

Tenir éloigné d'une source de chaleur - Ne pas fumer

Ne pas aspirer les vapeurs du spray

Utiliser dans un endroit ventilé/aéré

Information particulière :

Flacon pressurisé : ne pas exposer au rayon du soleil et ne pas laisser exposer à une température supérieure à 50 ° C.

Ne pas percer ou ouvrir après utilisation et lorsque le flacon est vide. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

16) Autres Informations

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances actuelles et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.